

Monsieur François Bonnardel
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur,

Le 26 février 2026, l'Assemblée nationale a adopté à l'unanimité une motion demandant au gouvernement de mener une enquête nationale sur la violence en milieu scolaire en se basant sur une définition commune de celle-ci. Je tiens à souligner l'importance de ce consensus parlementaire autour d'un enjeu qui préoccupe l'ensemble de la société québécoise.

La prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire constitue une priorité gouvernementale. Un environnement sécuritaire est essentiel à la réussite éducative et aucune forme de violence envers les élèves ou le personnel ne peut être tolérée.

Au cours des dernières années, plusieurs actions structurantes ont été mises en place afin de prévenir et de contrer la violence dans les écoles. Parmi celles-ci figurent la création du Protecteur national de l'élève, l'adoption d'un plan d'action gouvernemental et du projet de loi 47 visant à renforcer la sécurité dans les écoles, la mise en œuvre de protocoles d'intervention clairs ainsi que le déploiement de formations destinées à mieux outiller le personnel scolaire. Parallèlement, les services aux élèves ont été bonifiés grâce à l'ajout de ressources professionnelles, d'aides à la classe, de personnel de soutien et de services spécialisés.

En réponse à la motion adoptée par l'Assemblée nationale, j'ai confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de réaliser une enquête nationale afin de dresser un portrait complet de la situation. Cette démarche, qui débutera à l'été 2026, reposera sur une définition commune de la violence et permettra de recueillir des données objectives, fiables

et comparables. Les résultats guideront les actions futures du gouvernement et contribueront à mieux soutenir les milieux scolaires dans leurs efforts de prévention et d'intervention.

Veillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.



Sonia LeBel

